

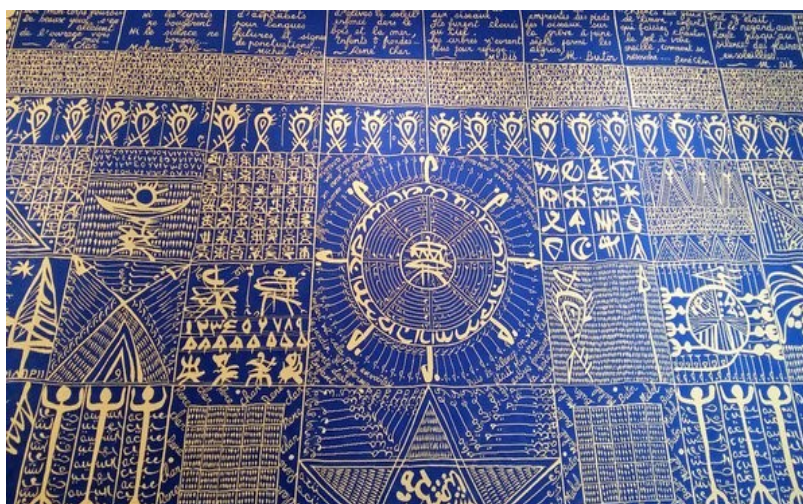
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

2016-2017

Redéployer les collections dans le cadre d'un nouveau projet de service



Laurence Roche

Stage effectué du 3 janvier au 1er avril 2017

Bibliothèque francophone multimédia 2 place Aimé Césaire 87000 Limoges

Rapport de stage dirigé par

Nadine Pestourie

Bibliothécaire-Responsable de la Bfm de Beaubreuil



« La bibliothèque devrait utiliser des méthodes de présentation la faisant apparaître comme un horizon infini de savoirs et d'expériences virtuelles susceptibles d'enrichir n'importe quelle existence à partir de n'importe quel point de départ »¹

Jens Thorange

Illustration de couverture : Tapisserie de Rachid Koraichi, Bfm Limoges

THORANGE Jens, « New trends in Scandinavian public libraries », in: *Bibliothèques publiques en Europe*, Paris, Cercle de la librairie, 1992.

Laurence Roche | Rapport de stage | Licence professionnelle MLDB | Université de Limoges | 2017

2



Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier Monsieur Liebert pour m'avoir accueillie dans sa formation de Licence professionnelle Métiers du livre, Documentation et Bibliothèques.

Je tiens aussi à remercier Madame Pestourie, ma responsable de stage, pour m'avoir accompagnée dans mes recherches, ainsi que Monsieur Barlier et Monsieur Fureix, son équipe de Direction pour m'avoir permis de travailler dans leur structure.

Je souhaite également saluer l'ensemble du personnel de la Bfm et plus particulièrement l'équipe de Beaubreuil pour avoir répondu à mes nombreuses questions.

Je remercie Madame Fondaneche pour avoir eu une écoute et un regard bienveillant sur le déroulement de mon stage et l'avancée de mes travaux, ainsi que Monsieur Pirault pour son aide sur la feuille de style.

Enfin, je tiens à remercier particulièrement mon mari et mes filles pour leur soutien et encouragements au cours de cette année de reconversion professionnelle et reprise d'étude.



Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	9
1. La Bibliothèque francophone multimédia et ses collections	10
1.1. La Bfm et son réseau	10
1.1.1. La bibliothèque du centre-ville	10
1.1.2. La bibliothèque du quartier de l'Aurence.....	10
1.1.3. La bibliothèque du quartier de Beaubreuil	10
1.1.4. La bibliothèque du quartier du Vigenal.....	11
1.1.5. La bibliothèque du quartier de la Bastide	11
1.1.6. La bibliothèque de Landouge	11
1.1.7. Les horaires d'ouverture au public.....	11
1.2. Les collections	12
1.2.1. L'importance d'une définition des collections	12
1.2.2. Le pôle littérature, sciences humaines et sociales	13
1.2.3. Le pôle sciences.....	13
1.2.4. Le pôle arts	14
1.2.5. Le pôle jeunesse	14
1.2.6. Le pôle Limousin et patrimoine	14
1.2.7. Les documents en accès indirect : magasins et compactus.....	14
1.2.8. La répartition chiffrée des collections en 2017 par pôles et par supports	15
1.3. Le budget annuel de la Bfm réservé aux collections	16
2. Le Projet : Redéployer les collections dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de service.....	18
2.1. Dix commissions pour un projet de service	18
2.1.1. Présentation générale des commissions	18
2.1.2. La commission collections	20
2.2. La méthodologie	20
2.2.1. Etat des lieux.....	20
2.2.1.1 De la fiction aux sciences humaines et sociales.....	20
2.2.1.2 Toutes les sciences	21
2.2.1.3 L'espace dédié aux arts : Tous les arts mais aussi les sports	21
2.2.1.4 L'espace jeunesse : Depuis les premières lectures jusqu'aux mangas pour adolescents	22
2.2.1.5 Les collections du fonds local, anciens, et spécialisés	22
2.2.2. Les taux de rotation des collections.....	23
2.2.3. Synthèse et questionnements	24
2.2.4. Comparaisons avec d'autres bibliothèques	25
3. Axes de réflexion	27
3.1. Politique d'acquisition, politique documentaire, acquisitions partagées	27
3.2. Du désherbage à la braderie	28
3.3. Classification par centre d'intérêts et /ou départementalisation.....	29
3.4. La création d'une Bédéthèque	30
3.5. Une meilleure signalétique favorisant l'autonomie du public	30
3.6. Valorisation des collections et animations	31



Conclusion	34
Références bibliographiques	36
Annexes	38



Table des illustrations

Figure 1 : Quartier de Limoges : la Bfm et son réseau.....	12
Figure 2 : Répartition des collections empruntables par pôles au centre-ville en 2017	15
Figure 3 : Répartition du budget annuel 2017.....	17



Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition des collections du centre-ville par pôle et par support.....	16
Tableau 2 : Objectifs généraux des 10 commissions	18
Tableau 3 : Taux de rotation des documents en libre accès en centre-ville	23



Introduction

La Bibliothèque francophone multimédia (Bfm) de Limoges, dont le site du centre-ville est ouvert depuis 1998, a connu un vif succès. A cette époque, les critères d'organisation tant sur les collections que sur les services afférents, relevaient d'intentions fortes portées par les élus, les architectes, et les bibliothécaires.

Aujourd'hui, et de manière générale, on constate une stagnation voire une baisse régulière du taux de fréquentation des bibliothèques. C'est un sujet de préoccupations pour les bibliothécaires, et un débat récurrent dans la presse professionnelle. La volonté de préserver son public, de le fidéliser est pourtant toujours aussi prégnante pour les dirigeants de la Bfm de Limoges, mais il convient de dire que les modèles ont évolué (place de plus en plus importante du numérique) et que les attentes du public ne sont plus tout à fait les mêmes.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le travail que j'ai eu à mener durant mon stage. Le cadre de ma requête se situe au cœur du nouveau projet d'établissement pour la Bfm, en lien avec l'arrivée en mai dernier d'un nouveau directeur.

Les collections font partie intégrante de ce processus de réorganisation. L'idée est de les rendre plus lisibles, plus attrayantes, et de créer une unité, un fil conducteur.

Les difficultés rencontrées dès le début de mon stage ont été de définir clairement les attentes de la Bfm, et quelles étaient les collections ciblées.

En me référant à la feuille de route de la Direction et en participant à la commission collection mon étude a consisté à poursuivre le travail déjà engagé concernant le redéploiement des collections pour tous les supports de la Bfm, en tenant compte de l'aspect architectural. Ma localisation sur le site de Beaubreuil a rendu cette tâche délicate et j'ai dû aller vérifier à plusieurs reprises l'organisation de l'ensemble des fonds.

Ainsi, je ne traiterai dans ce travail que l'ensemble des collections situées à la Bfm centre-ville. En effet, un travail de redéploiement des collections sur ce lieu représente un plus grand intérêt de par leurs diversités et leur nombre. De plus, il n'est pas prévu pour l'instant que ce redéploiement s'effectue entre les différents sites.

Par ailleurs, je n'ai étudié que les supports papiers et audio-visuels, compte tenu des travaux en parallèle menés autour du multimédia.

Ainsi, dans une première partie, je présenterai brièvement la Bfm et son réseau. Je décrirai, les collections à travers les différents pôles déjà existants sur le site du centre-ville, en mettant en parallèle le budget qui leur est alloué.

Dans un second temps, je me centrerai plus particulièrement sur le redéploiement des collections de la Bfm, inscrit dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement. J'évoquerai ma participation à la commission mise en place et expliciterai la méthodologie adoptée pour la réalisation du projet.

Enfin, suite aux observations menées et à l'analyse effectuée dans le temps qui m'a été imparti, je présenterai des axes de travail possibles pour un meilleur redéploiement des collections. Ces propositions n'étant pas exhaustives, pourront être réajustées tout au long de l'élaboration du nouveau projet d'établissement prévu jusqu'en 2018.



1. La Bibliothèque francophone multimédia et ses collections

1.1. La Bfm et son réseau

La Bibliothèque francophone multimédia est composée d'une bibliothèque tête de pont en centre-ville et de cinq bibliothèques de quartier (Figure 1). Elle est labélisée Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale par le Ministère de la culture et est associée à la Bibliothèque Nationale de France dans le domaine du théâtre et de la poésie francophones, et également au titre du dépôt légal imprimeur en région Limousin.²

Son budget de fonctionnement pour 2017 s'élève à 753300 euros dont 460500 euros pour les acquisitions (Annexe 1 : budget annuel 2017). Bien qu'en baisse, ce chiffre témoigne d'un réel intérêt de la municipalité à maintenir un fonds important de documents au service du public, dans le but de favoriser la culture pour tous. En comparaison à d'autres villes de même taille, voire supérieure ce budget reste relativement confortable. Pour exemple, la ville d'Orléans, Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale détient un budget de fonctionnement et d'investissement de 730000 euros, et pour les acquisitions de 196000 euros.

A ce jour, la Bfm et son réseau compte en totalité 144 agents, tous titulaires.

1.1.1. La bibliothèque du centre-ville

Elle a ouvert ses portes en septembre 1998. C'est un ensemble de 15000 m², réalisé sur le site historique de l'ancien hôpital, à proximité de l'hôtel de ville. Elle a été conçue par Monsieur Pierre Riboulet, architecte qui a associé des volumes modernes au bâtiment ancien en utilisant l'emplacement du forum de l'ancienne ville gallo-romaine. Elle compte près de 521000 documents (textes imprimés, DVD, CD, périodiques...).

1.1.2. La bibliothèque du quartier de l'Aurence

Après environ deux ans de travaux, la bibliothèque de l'Aurence a rouvert ses portes au public en mai 2015. Elle se situe à proximité d'un centre commercial, d'une halte-garderie et des services sociaux du département. Elle est intégrée à un quartier prioritaire. Elle se caractérise par une conception moderne ainsi que par sa forme ronde et sa couleur orange. Les volumes intérieurs sont aérés et lumineux, les espaces confortables et bien équipés. Elle présente une superficie de 1500 m² sur laquelle on compte plus de 50000 documents.

1.1.3. La bibliothèque du quartier de Beaubreuil

La bibliothèque de Beaubreuil, construite également en zone urbaine sensible, est située à environ une dizaine de kilomètres du centre-ville de Limoges. Elle s'étend sur une surface de 1170m² dans un bâtiment ancien datant de 1985. Comme dans la plupart des établissements conçus à cette époque, les espaces y sont cloisonnés et correspondent à une répartition des supports et des publics en quatre « sections » : jeunesse, adultes, discothèque/vidéothèque, multimédia. A ces lieux s'ajoutent le hall d'accueil et les bureaux du personnel situés au sous-sol. Le nombre de documents avoisine 41000.

² VILLE DE LIMOGES, « Bibliothèque francophone multimédia de Limoges », <<http://www.bm-limoges.fr/>>, consulté le 18.03.2017.



1.1.4. La bibliothèque du quartier du Vigenal

La bibliothèque du Vigenal est une petite bibliothèque qui assure des missions de proximité. On y trouve uniquement des livres et des périodiques pour les adultes et pour la jeunesse. Elle compte aujourd'hui 12450 documents sur une superficie de 90 m².

1.1.5. La bibliothèque du quartier de la Bastide

Ouverte quelques mois après la bibliothèque du centre-ville (en mars 1999), cette structure propose sur 400 m² plus de 15500 documents. Elle est installée dans une partie de l'école élémentaire René-Blanchot, au cœur du quartier populaire. Cette annexe possède un atelier multimédia.

1.1.6. La bibliothèque de Landouge

La bibliothèque de Landouge s'étend sur environ 100 m². Elle contient environ 11150 documents concernant la littérature adulte et jeunesse. Les horaires d'ouverture, élargis en mars 2017, étaient jusque-là très restreints (7 heures par semaine, une priorité très nette étant accordée aux accueils de classes).

1.1.7. Les horaires d'ouverture au public

Les horaires d'ouverture au public de chacune des bibliothèques du réseau n'étant pas identiques, ont fait récemment l'objet d'une réflexion suivie d'un élargissement et d'une refonte de l'organisation.

Ainsi, depuis mars 2017 la Bfm centre-ville est ouverte en continu du lundi au samedi de 10h à 18h, celles des quartiers de l'Aurence et de Beaubreuil de 13h à 18h les mardis, jeudis et vendredis et de 10h à 18h les mercredis et samedis.

Quant aux antennes du Vigenal, de la Bastide, et de Landouge, elles sont désormais ouvertes de 14h à 18h du mardi au vendredi, et de 10h à 13h le samedi.

Afin de répondre au mieux aux besoins du public, un système de « navette » fonctionne chaque jour, sauf le samedi, entre tous les sites. Cela permet aux usagers d'emprunter et de retourner des documents dans la bibliothèque de leur choix, le « bibliopass » (carte de bibliothèque) étant valable sur l'ensemble du réseau.





Figure 1 : Quartier de Limoges : la Bfm et son réseau

Source : site web de la Bfm

1.2. Les collections

1.2.1. L'importance d'une définition des collections

Qu'entend-on réellement par collection et quel sens prend cette notion pour les professionnels de la bibliothèque et pour le public ? L'étymologie du terme « collection » se réfère à la notion de réunir, de rassembler.³ Elle doit comprendre un ensemble de documents qui répond au mieux à des choix tenant compte d'une offre, de besoins et d'une demande. Le bibliothécaire construit la collection dont il a la charge en fonction de ses connaissances professionnelles, du lieu où il se trouve, de l'espace, du public, de son budget et des politiques publiques. Contrairement aux fonds patrimoniaux qui sont des ensembles d'ouvrages réunis et définis par une histoire, les collections représentent un ensemble plus vivant. Selon la Charte du Conseil supérieur des Bibliothèques « *les collections des bibliothèques publiques doivent être*

³ ENSSIB, « Collection », 2013, <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/collection>>, consulté le 17.03.2017.

*représentatives de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être régulièrement renouvelées ».*⁴

1.2.2. Le pôle littérature, sciences humaines et sociales

A l'ouverture de la Bfm centre-ville en 1998, le choix avait été fait de regrouper sous l'intitulé « pôle littérature, sciences humaines et sociales » des livres qui n'étaient pas seulement de la fiction. Outre les romans littéraires, policiers ou de science-fiction, classés respectivement en littérature (LIT), romans policier (RP), et science-fiction (SF), ce rayon accueillait également des ouvrages classés selon les indices de la classification Dewey en 100, 200, 300, 400, 800, 900 (Annexe 2 : Guide de la classification décimale).

Julien Barlier, nommé Directeur du réseau Bfm en mai 2016, a très rapidement pris la décision d'intégrer les sciences humaines et sociales au « pôle sciences » décrit ultérieurement même si cela ne s'est pas accompagné d'un déplacement physique des collections.

Ainsi, actuellement l'espace littérature correspond à la fiction, à l'imaginaire (écrivains français et étrangers, science-fiction, policier, romans large vision, livres enregistrés). Des romans francophones y sont aussi répartis. Une étiquette dorée sur la tranche permet de les identifier. On y trouve également des critiques littéraires, de la poésie, et du théâtre, et également des œuvres francophones du même genre littéraire.

Récemment le domaine des langues, a été intégré dans cet espace. On y trouve des romans et BD en langue originale (anglais, allemand, espagnol, portugais...), des livres plus généraux sur les langues (dictionnaire, grammaire...) et des méthodes s'y reportant pour de l'auto-enseignement.

Proche de ce domaine, on trouve également des collections sur les contes ayant un aspect documentaire et en lien avec les traditions populaires.

1.2.3. Le pôle sciences

Comme le pôle littérature ce pôle est situé au rez-de-chaussée et comporte des livres sur les sciences techniques, les sciences de l'information, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, les sciences de la terre et de la vie, la médecine, l'agriculture, les techniques de fabrication et de construction, la gestion, le bricolage, le jardinage, les sciences sociales, l'histoire et la géographie. Cela correspond aux indices 000, 500, 600, récemment rejoints par les 300 et les 900 (annexe 2 : Guide de la classification décimale).

La gestion des usuels relève également du pôle sciences, même si leur nombre décroît considérablement. En 2015, on comptait 4700 ouvrages alors qu'actuellement leur nombre est d'environ 2200.

Le pôle gère également les périodiques de la Bfm centre-ville. Il se charge des prêts inter bibliothèques (PIB) entre les bibliothèques françaises et francophones.

⁴ ASSOCIATION DU CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES FRANCE, « Charte des bibliothèques », Association des Bibliothécaires de France, 1991. En ligne : <http://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/charte-des-bibliotheques>, consulté le 29.03.2017.



1.2.4. Le pôle arts

Sur la mezzanine, Le pôle art regroupe des collections sur l'art et les arts du spectacle, les jeux, les sports (classification 700) et plus de 27000 bandes dessinées (BD) pour adultes et adolescents.

C'est également un espace qui regroupe environ 37000 CD (musique du monde, chanson française, Jazz, pop rock, rap, musiques classiques, musiques électroniques, musique d'ambiance, musique de film, ainsi que les CD jeunesse), mais également des partitions empruntables et depuis peu des vinyles, revenus à la mode.

Le cinéma y est également représenté par de nombreux DVD (20000) : films et documentaires pour adultes et pour enfants.

Enfin, ce lieu est également un relais de l'Artothèque du Limousin où les œuvres exposées peuvent être empruntées.

1.2.5. Le pôle jeunesse

Cet espace situé au premier étage de la Bfm est constitué d'un vaste plateau de plus de 100m2 organisé autour d'un espace (aussi appelé « l'œuf ») comprenant la salle de l'heure du conte, et le fonds des mangas et des bandes-dessinées destinées aux adolescents. En plus de ces collections de BD, on trouve également des albums, des premières lectures, de la fiction enfants et ados puis des documentaires. A cela se rajoute le Centre régional de ressources en littérature pour la jeunesse (CRRLJ) qui offre un service plus spécifique de conseil et d'information en littérature de jeunesse et en documentation pédagogique. Il est plus particulièrement destiné aux écoles et aux structures éducatives spécialisées.

1.2.6. Le pôle Limousin et patrimoine

Ce pôle dont le fonds patrimonial et régional est particulièrement riche, réunit en un même lieu les documents relatifs au Limousin, à la bibliophilie contemporaine et aux fonds anciens. On y trouve des ouvrages régionaux comme des livres, des périodiques ainsi que des documents graphiques (cartes, plans, photos...). L'ensemble des ouvrages imprimés peuvent être consultés sur place, ou empruntés à domicile, s'ils ne sont ni anciens, ni rares et s'ils existent un autre exemplaire à la bibliothèque.

Le site de la chapelle de la règle dépend également de ce même pôle. En plus des documents issus du dépôt légal imprimeur depuis 1943, ce site conserve des documents limousins (journaux soustraits à la consultation car numérisés ou trop dégradés physiquement) et des documents patrimoniaux (fonds du séminaire, dons divers).

1.2.7. Les documents en accès indirect : magasins et compactus

Chaque pôle possède « un magasin » situé en principe à proximité de sa banque d'accueil, dans lesquels des livres plus anciens ou moins demandés sont déposés. Ils peuvent être toutefois empruntés par le public.

Il existe également des compactus, situés au sous-sol accueillant des périodiques et des ouvrages de tous les pôles. On y trouve également des documents du dépôt légal ainsi qu'une partie du fonds patrimonial, notamment des ouvrages antérieurs à 1946 consultables sur place.



1.2.8. La répartition chiffrée des collections en 2017 par pôles et par supports.

Le réseau Bfm possède autour de 738570 documents en 2017, dont environ 576200 en centre-ville. La proportion des collections empruntables en centre-ville est présentée figure 2, et la répartition de ces collections, suivant le type de support dans le tableau 1.

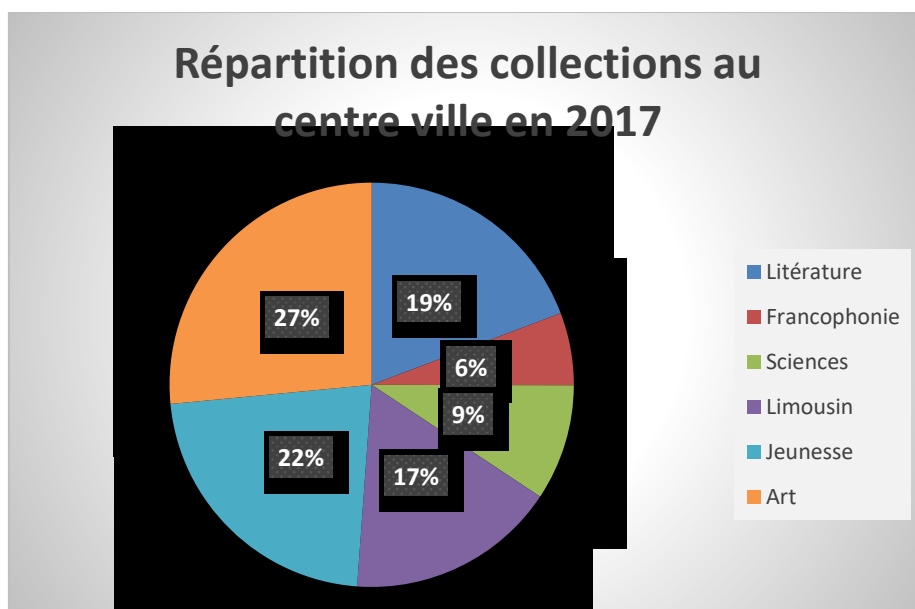


Figure 2 : Répartition des collections empruntables par pôles au centre-ville en 2017

Source : budget annuel 2017

Nous pouvons constater sur ces données une forte présence du pôle Art alors que les Sciences ont un taux nettement plus faible.

Tableau 1 : Répartition des collections du centre-ville par pôle et par support

Source : rapport d'activité 2017

	Livres	Vidéo	Doc sonores	Périodiques	Partitions	Méthodes de langues	Textes enregistrés	Lecture groupée	Doc. Professionnelles	DVD	Autres	TOTAL
Littérature	82775	0	47	11	17	0	1850	0	3	182	27	84912
Sciences	98791	0	0	59352	8	0	0	0	1113	0	12760	172016
Limousin et patrimoine	60397	935	2531	2150	46	18	134	0	3	1070	334	67618
Jeunesse	81385	7	720	4475	0	24	255	4753	33	8	295	91955
Art	46191	635	36947	18	672	0	0	0	1	20092	0	104556
Total	369539	1577	40245	66006	743	42	2239	4753	1150	21352	13416	521062

Pour plus de clarté, j'ai choisi d'enlever un certain nombre de supports qui sont soit obsolètes soit en quantité très faible, où ne faisant pas partie de mon étude (documents numériques, articles). Ils sont regroupés dans la colonne « Autres » (diapositives, CDROM, DVDROM, posters, images fixes, microforme, articles, manuscrits, liseuses ...).

1.3. Le budget annuel de la Bfm réservé aux collections

Le budget annuel prévisionnel 2017 réservé aux acquisitions (Annexe 1 : budget annuel de la Bfm) pour l'ensemble du réseau s'élève à 460500 €. Ce chiffre comprend les acquisitions d'œuvres, les acquisitions concernant la presse, les abonnements numériques, et la bibliophilie (ouvrages contemporains tels que les livres uniques, les livres d'artistes...).

Ce budget est réparti de la façon suivante (Figure 3) en fonction des pôles de la Bibliothèque centre-ville.

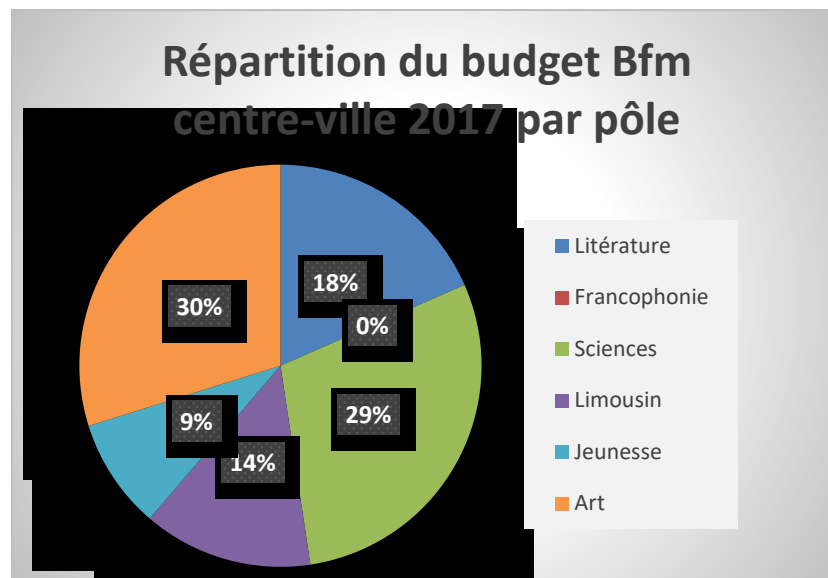


Figure 3 : Répartition du budget annuel 2017

Source : budget annuel 2017

Il est à noter que le budget correspondant aux ouvrages francophones est englobé dans celui de la Littérature. Je n'ai pas pu obtenir les chiffres concernant la répartition budgétaire de ce pôle.



2. Le Projet : Redéployer les collections dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de service.

Même si les missions des bibliothèques publiques sont communes, chaque projet d'établissement est unique puisque chaque structure a sa propre histoire et inscription sur son territoire.

Le projet d'établissement ou projet de service doit présenter les nouvelles orientations de la Bfm. Il doit comprendre tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement de la structure et sera présenté aux élus afin d'être validé. C'est un document stratégique, les choix d'organisation doivent y être clairs. Il doit permettre de se projeter.

Dès son arrivée en mai 2016, le nouveau Directeur, Julien Barlier a souhaité élaborer un nouveau projet de service. Un travail devra être mené jusqu'en 2018.

2.1. Dix commissions pour un projet de service

Pour définir ce nouveau projet de service, Julien Barlier a mis en place 10 commissions dont il a choisi lui-même les intitulés, et auxquels il a invité l'ensemble du personnel à participer sur la base du volontariat. Il impulse une réflexion autour de plusieurs thèmes et désire créer une nouvelle attractivité des pôles, en développant des axes forts. L'accent est mis sur la nécessité d'une plus grande lisibilité et visibilité des collections pour le public.

2.1.1. Présentation générale des commissions

A l'aide des différentes « feuilles de route » réalisées par la Direction pour chaque commission, j'ai pu délimiter les objectifs généraux et missions de chacune d'entre elles.

Tableau 2 : Objectifs généraux des 10 commissions

Source : Feuilles de route effectuées par la Direction de la Bfm

Commissions	Objectifs généraux	Missions
Horaires	▪ Elargir les horaires d'ouverture pour le public	▪ Imaginer une nouvelle organisation de l'accueil au public⁵ ▪ Réorganiser des circuits de travail interne
Francophonie	▪ Renforcer et rendre visible l'identité francophone de l'établissement	▪ Répertorier les acteurs et grands événements autour de la francophonie ▪ Clarifier la notion d'auteurs francophone

⁵ La commission sur les horaires, débutée fin juin 2016 avait déjà mené une réflexion et fait des propositions à la Direction. Un vote des agents a eu lieu en novembre 2016 concernant l'ouverture de la bibliothèque au public les lundis. Présentés en comité technique et validés par le conseil municipal, de nouveaux horaires sont entrés en vigueur le 6 mars 2017 ainsi qu'une nouvelle organisation du temps de travail des agents.



Hospitalité	Faire preuve de générosité, bienveillance, et cordialité dans la manière d'accueillir le public.	- Identifier les acteurs émetteurs/bénéficiaires - Recenser le point de vue de l'utilisateur - Établir un recueil des interdits
Simplification	- Satisfaire au mieux les attentes du public - Réfléchir à une rationalisation des tâches des agents	- Répertorier l'ensemble des tâches - Émettre des propositions de simplification des actions identifiées
Hors les murs	Construire un service d'interventions extérieures	- État des lieux (impact des bibliothèques sur le territoire et actions autour de la lecture) - Définir des objectifs d'un service hors les murs
Animations	Clarifier l'offre d'animation	- Évaluer les animations proposées - Repérer les espaces d'animation
Communication	Construire un plan de communication du réseau Bfm pour une identité renforcée	- Lister les supports de communication et médias - Établir un fichier de partenaires-relais pour la communication
Enfance et Famille	Mettre l'adulte au centre du processus de sensibilisation de l'enfant à la lecture-plaisir	- Lister les actions en faveur de la jeunesse - Réfléchir aux accueils de groupe
Multimédia	Favoriser au maximum l'éducation numérique pour tous	- Lister les actions multimédia existantes - Fixer les axes de développement du multimédia
Collections (Annexe 3 : feuille de route)	- Favoriser l'attrait des collections - Rendre plus lisible les fonds	- Établir un plan de classement des collections lisible pour tous, en incluant la notion de centres d'intérêt. - Réfléchir à une médiation documentaire

Les agents présents dans les commissions doivent représenter les différents secteurs et grades. Chaque commission doit désigner un commissaire ayant pour rôle l'animation du groupe, et si besoin le porte-parole du groupe. Les commissions se réunissent selon un rythme qui leur convient. Elles font l'objet d'un compte rendu régulier et sont un outil de liaison avec la Direction pour progressivement ajuster des hypothèses. Des interactions entre les différents commissaires des commissions doivent s'effectuer ainsi qu'avec le Directeur et les responsables de pôle et de sites. De plus, chacune des commissions doit travailler en liens étroits avec l'ensemble des autres commissions.



2.1.2. La commission collections

J'ai pu au cours de mon stage m'associer aux travaux de réflexion, déjà débutés, de la commission collections. Celle-ci compte 11 participants, provenant de différents pôles et sites.

La feuille de route (annexe 3) définie par le Directeur de la Bfm insiste sur la nécessité de rendre plus lisibles, plus attrayants et plus évolutifs les fonds pour le public. Pour ce faire, il est demandé aux agents de redéfinir un plan de classement, de réfléchir à de nouvelles formes de médiation documentaire, toujours dans le but de satisfaire au mieux les publics. L'objectif principal est que l'utilisateur ait envie de partir à la découverte de la Bfm.

J'ai pu participer à quatre réunions de cette commission. Trois se sont effectuées en présence de tout le groupe (dont une sur le site de l'Aurence) et une dans un cadre plus restreint, seulement avec les porte-paroles de cette entité.

2.2. La méthodologie

2.2.1. Etat des lieux

Un état des lieux avait déjà été réalisé par les professionnels sur l'ensemble des pôles et site avant mon arrivée (hormis sur le site de l'Aurence).

Malgré la consultation des comptes rendus réalisés, il m'est apparu nécessaire de compléter les observations déjà effectuées, en me rendant seule sur les différents espaces. J'ai pu ainsi avoir des échanges réguliers avec les professionnels des différents pôles et également des contacts informels avec le public présent. J'aurais souhaité avoir également recours à un questionnaire pour connaître les attentes du public, mais par manque de temps, je n'ai pas pu le mettre en place.

Ainsi, cet état des lieux tient compte des réflexions menées par la commission mais également de mes propres observations.

2.2.1.1 De la fiction aux sciences humaines et sociales

Il apparaît tout de suite que le nom pôle « littérature » ne correspond pas aux collections qu'il comporte, comme expliqué précédemment, ainsi qu'aux attentes des lecteurs. La signalétique quant à elle reste peu visible et peu explicite.

D'autre part, l'organisation de ce pôle est mal identifiée et peu attractive. Il s'ouvre sur des rayonnages bas et parfois chargés. Ce pôle placé près de l'accueil doit inciter l'utilisateur à continuer son parcours ce qui n'est malheureusement pas le cas. A proximité de la banque de prêt/ retour se trouvent des étagères de présentation sous exploitées, qui pourraient être mieux utilisées pour mettre en valeur les collections.

Les rayonnages peuvent par certains côtés ressembler aux anciennes bibliothèques où l'encyclopédisme et l'exhaustivité étaient de mise. Leurs dispositions n'incitent pas le lecteur à flâner.

On trouve également des tables censées favoriser le travail, à proximité des collections d'où une gêne pour les usagers qui veulent être au calme. Il se pose donc la question du maintien de cet espace au même endroit.

Des postes informatiques sont mis à disposition : sur le pourtour de la mosaïque d'où internet est disponible et des opacs (catalogue public de bibliothèque) le long des fenêtres (au fond à



droite). Ces deux espaces posent des problèmes de confidentialité, de bruit et de sous-utilisation pour les opacs uniquement.

2.2.1.2 Toutes les sciences

Comme le pôle littérature, les livres du pôle sciences sont nombreux et les étagères très fournies. Les collections manquent également de visibilité et d'attrait. Il n'y a pas d'étagère de présentation, et pourtant une mise en valeur de ce fonds est nécessaire. Pour exemple, il y a une forte demande et une importante production éditoriale concernant la « maison écologique », la « rénovation énergétique », le « jardinage biologique » et un manque de place réel pour ces ouvrages est observé.

Un certain nombre de documents ont des sujets proches et ne sont pas forcément ensemble. Cela est dû à la classification Dewey et à des choix antérieurs. Par exemple, les ouvrages concernant le côté pratique des jardins sont en 635, et en 712 pour l'architecture du paysage. Il en est de même pour les plans de maison ou encore la photo numérique.

Avant mon arrivée, une réorganisation du pôle sciences avait déjà été opérée. Des collections localisées précédemment en pôle littérature ont été relocalisées en pôle sciences : la société et son évolution, les ouvrages concernant l'emploi et les concours, des ouvrages d'histoire, les biographies.

Malgré cette réorganisation, un manque d'unité se dégage tout de même. Pour exemple les guides touristiques se trouvent au milieu de beaux ouvrages concernant la géographie. Un travail reste à mener sur ce pôle.

2.2.1.3 L'espace dédié aux arts : Tous les arts mais aussi les sports

Ce pôle regroupe de nombreux supports.

Tout d'abord concernant la musique, de nombreuses interrogations se posent concernant leur classification. Le fonds en musique le plus important est celui des CD dont le classement couramment utilisé est celui du PCDM4 (principes de classement des documents musicaux), mais il existe également selon les agents « des cotes maisons » :

- pour la musique du monde, elle est actuellement classée par pays puis par genre musical. Il est donc facile de s'y repérer lorsqu'on a compris la logique, mais cela reste complexe et peu lisible pour l'utilisateur.
- pour la chanson française, il existe un classement pour cette dernière mais également pour la chanson francophone. Il est intéressant de se demander s'il est opportun de regrouper les deux sous la chanson francophone. Une autre problématique est à traiter concernant les artistes français chantant dans d'autres langues ?
- pour la musique classique, certaines cotes sont très précises, mais peu claires pour l'utilisateur, il serait intéressant de réfléchir à des grandes catégories.
- pour les CD jeunesse, doivent-ils rester au pôle art, ou être classés en jeunesse ?
- pour les méthodes instrumentales, même si un « P » suppose que ce sont des partitions, la cote choisie pour ces documents est complexe. On trouve en effet un indice qui définit l'instrument, puis un classement alphabétique avec les trois premières lettres de l'instrument. On a ainsi deux fois la même information dans la cote sous deux formes différentes. Il pourrait être intéressant d'intégrer le nom du compositeur.



Dans ce même pôle, Il existe également, un rayon cinéma. Ce fonds contient aussi bien des DVD de fiction que des documentaires. Une mise en valeur se fait sur des présentoirs thématiques (comédies, nouveautés...) et rencontre un vif succès auprès du public. Les bibliothécaires mettent également leurs « coup de cœur » qui attirent également les visiteurs.

Puis dans ce même lieu, un fonds important de bandes dessinées et de mangas est présent. Il est estimé à environ 27000 documents, magasins compris. Sur l'ensemble des prêts du pôle art, la bande dessinée représente 24%. Les BD, séries sont classées au titre de la série. Celles qui n'en sont pas, sont répertoriées au nom du dessinateur. Les mangas et les comics sont ordonnés le plus souvent au titre.

Enfin, il existe un fonds d'ouvrages classés en cote 700 : des livres d'art et des ouvrages sur le sport. Ce fonds pourtant bien mis en valeur est peu emprunté (seulement 25% des prêts total de la Bfm). La place de ce fonds peut être réinterrogé notamment pour le sport, domaine pouvant être considéré comme documentaire.

2.2.1.4 L'espace jeunesse : Depuis les premières lectures jusqu'aux mangas pour adolescents

Les collections sont organisées en fonction de l'âge.

Le premier espace est consacré à la petite enfance : on y trouve des albums dans des bacs qui ne sont pas classés, ce qui pose certaines difficultés à trouver un ouvrage lors d'une demande précise du public. Dans ce cas les bibliothécaires vont en priorité chercher, s'il existe, un exemplaire présent au centre de ressources. Autour de cet espace, des albums et des revues sont à disposition des enfants ainsi que certains ouvrages éducatifs réservés aux parents.

En continuité, un autre espace pour les plus grands (8-12 ans) regroupe les premières lectures, les BD, les livres audio et les contes. Ce fonds est classé par type de document, parfois au titre, à la cote ou avec une pastille de couleur....

Un espace pour les revues fait la transition avec le troisième espace qui regroupe les documentaires. Ces deux espaces sont le plus souvent classés par thématique puis selon la Dewey.

Enfin, un quatrième espace qui rejoint le secteur adulte, est plus particulièrement réservé aux ados et jeunes adultes. On y trouve des albums, de la littérature, des polars, de la science-fiction... Une pastille de couleur ainsi que l'inscription « jeune adulte » servent à informer le lecteur de la difficulté du contenu (violence...). Au centre de ce même espace, on trouve, des BD et des comics classés par titres et des mangas à l'auteur.

2.2.1.5 Les collections du fonds local, anciens, et spécialisés

Un premier espace, près de la banque d'accueil du pôle patrimoine est consacré aux documentaires, aux textes enregistrés, aux fictions et aux cartes de randonnées. Un découpage géographique par département (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse) facilite l'appréhension de ces collections. A ce même endroit, deux postes informatiques sont utilisés pour la consultation respective des archives audiovisuelles (INA) et des archives web (Bnf).

A l'opposé, un autre espace inclut des documentaires de la côte 700 selon la Dewey, des revues limousines, la presse locale, des BD et des albums jeunesse d'écrivains régionaux. On



trouve également la présence d'un fonds audiovisuel (VHS, DVD, CD) pour lequel la pertinence est interrogée compte tenu de la non obligation légale de conservation de ce type de support, même s'ils sont régionaux.

Enfin, « la salle d'étude » permet la consultation sur place des usuels (régionaux et patrimoniaux) et des bulletins des sociétés savantes les plus emblématiques. Un local mitoyen est équipé du matériel de consultation des microformes.

Une des questions prégnantes pour ce pôle est l'absence de signalétique. De nombreuses personnes ne connaissent pas cet espace faute d'indication au sein de la médiathèque (situé à l'étage).

Aussi, les magasins aux supports et classifications multiples (classement par origines des documents, par formats...), leurs diverses localisations, à l'étage du pôle ou dans les compactus, et le risque de saturation de ces derniers restent des domaines importants à travailler.

Par ailleurs, la question du respect des normes de conservation des magasins patrimoniaux, outre les variables traditionnelles de température, d'hygrométrie et de luminosité ne doit pas être éludée (état du plafond qui s'effrite sur les collections, conditionnement...).

2.2.2. Les taux de rotation des collections

Pour rappel, le taux de rotation correspond au nombre total de prêts dans la collection considérée, divisée par le nombre total des documents de cette collection, sur une période donnée. Cet indicateur permet d'évaluer l'adéquation de la collection aux demandes du public. A partir de 8, le taux indique une frustration des usagers et donc la nécessité de racheter des documents. Nous devons rester toutefois prudent quant à l'analyse, car un certain nombre de facteurs comme le nombre d'exemplaires d'un même titre, la facilité ou pas de prolonger le document etc...peuvent influencer le résultat

Tableau 3 : Taux de rotation des documents en libre accès en centre-ville

Source : Rapport d'activité 2017

	Documents	En %	Prêts	En %	Taux de rotation
Littérature	78 415	19%	148 050	22%	1,89
Sciences	37 863	9%	53 289	8%	1,41
Art	108 077	27%	337 642	49%	3,12
Jeunesse	91 036	22%	136 800	20%	1,50
Limousin	68 582	17%	10 201	1%	0,15
Francophonie	23 659	6%	723	0%	0,03
<i>Total</i>	<i>407 632</i>	<i>100%</i>	<i>686 705</i>	<i>100%</i>	<i>1,68</i>



Ici, on peut repérer que l'Art représente le plus fort taux de rotation. Celui-ci est en partie lié aux prêts importants de BD, mangas comme nous l'avons vu précédemment lors de l'état des lieux.

A l'opposé la Francophonie présente un taux très faible et il semble nécessaire de se poser la question de la valorisation de cette collection.

2.2.3. Synthèse et questionnements

En concertation avec les agents de la commission collection, j'ai pu lister un certain nombre d'éléments devant être réajustés pour une meilleure accessibilité des fonds au public. Un classement des documents lisible pour le bibliothécaire ne l'est pas forcément pour le public.

L'état des lieux m'a permis de repérer un certain nombre d'incohérences quant à la répartition des collections.

Cette étude étant pour moi limitée dans le temps, ce repérage n'est pas exhaustif et sera poursuivi par les agents de la bibliothèque.

- L'organisation des collections par pôle et peu lisible par le public, sauf pour les bibliothécaires ou/et par des experts en bibliothéconomie. L'intitulé « pôle sciences » ou « pôle littérature » par exemple n'est pas représentatif de son contenu.
- Les collections sont organisées soit en fonction des supports (CD) soit par catégorie de public (jeunesse). Cette classification représente un manque de clarté.
- Certains domaines de connaissances sont proches et ne se trouvent pas dans le même espace, (pôle sciences).
- La dimension de la Bfm ne permet pas au public de tout voir, et la signalétique actuelle ne semble plus adaptée et efficace, (pôle Limousin et patrimoine).
- Il semble important de réfléchir à une logique de circulation entre les différents espaces.
- La densité des collections peut aller à l'encontre de leur valorisation.
- On peut repérer des doublons dans certaines collections entre presque tous les pôles.
- Il est à noter une saturation des espaces, en accès direct mais aussi dans les magasins de proximité et les compactus.
- La classification selon la Dewey doit être réinterrogée et une simplification des cotes doit être étudiée.
- Le rajout des pastilles sur certaines cotes n'est pas clair (francophonies).
- Les collections spécialisées doivent-elles être à part ou intégrées à d'autres domaines, (publics spécialisés).
- Le fonds d'ouvrages francophones intégré pour une partie au pôle littérature, pourrait être mieux mis en valeur, dans le but de créer une identité plus forte à la Bfm.
- Le rôle des bibliothèques doit être réinterrogé (culturel, pédagogique, ludique, social...)



2.2.4. Comparaisons avec d'autres bibliothèques

Ces interrogations m'ont conduit à comparer ce qui se faisait dans d'autres bibliothèques.

Mes recherches se sont alors effectuées en tenant compte de leur statut (Bibliothèque municipale à vocation régionale ou pas) mais également en référence à la taille de l'agglomération dans laquelle elles se trouvent, ou encore du classement de leurs collections. L'objectif réside dans le souhait d'ouvrir des pistes de réflexion et d'étayer ma dernière partie concernant les propositions de travail.

Compte tenu du temps qui m'a été imparti, je me suis centrée essentiellement sur la comparaison des plans de classement existants et des politiques culturelles de plusieurs établissements.

Pour les plans de classement :

- **Le réseau des Bibliothèques des Pyrénées Atlantiques** : Suite à une réflexion menée en 2005 par un groupe de bibliothèques des Pyrénées Atlantiques, l'objectif était de proposer un système de classement thématique pour une meilleure lisibilité des documents et un repérage plus aisé par l'utilisateur.⁶

- **La bibliothèque d'Orléans (BMVR)**⁷ : Suite à un échange téléphonique, puis par mail avec des agents chargés de la politique documentaire on m'indique que la plupart des bibliothèques de leur réseau utilise un classement classique avec une DEWEY « linéaire », donc simplifié. Toutefois certaines d'entre elles ont développé un classement par pôles qui se combine avec la Dewey (Annexe 5 : mail Bibliothèques d'Orléans BMVR).

- **La Médiathèque du Val-d'Europe**⁸ : Un projet a pris naissance en 1997 en faveur de la création et du développement d'un réseau de lecture public, avec la construction d'équipements de proximité. Les élus ont souhaité promouvoir la médiathèque comme un des équipements culturels majeurs : bibliothèque de proximité pour le quartier du centre urbain, médiathèque tête de réseau pour le territoire du Val-d'Europe. Les professionnels ont cherché des solutions pour proposer de nouveaux chemins d'accès à la connaissance grâce à une diversification de leur offre. « Il s'agissait ici d'inventer de nouveaux itinéraires entre la cité et les collections, entre les collections et le lecteur ». Ils se sont rapprochés de l'exemple des musées.⁹

⁶ DEPARTEMENT PYRENEES ATLANTIQUES, « Bibliothèque départementale des Pyrénées Atlantiques », <<http://bibliotheque.le64.fr/>>, consulté le 29.03.2017.

⁷ VILLE D'ORLEANS, « Bibliothèques d'Orléans », <<http://www.bm-orleans.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION>>, consulté le 29.03.2017.

⁸ VAL D'EUROPE AGGLOMERATION, « Médiathèque du Val d'Europe », <<http://mediatheques.valeurope-san.fr/>>, consulté le 29.03.2017.

⁹ BOURRUS Christine, « Une mise en scène de collections : la médiathèque du Val-d'Europe », *Bulletin des Bibliothèques de France* (4), 2008. En ligne: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0038-007>>, consulté le 29.03.2017.



Pour l'action culturelle :

- **La médiathèque de Rennes et son concept de bibliothèque vivante**¹⁰. L'idée est que les livres deviennent à certains moments des personnes qui racontent une partie de leur vie, de leur choix. Pour exemple, en novembre 2016, la bibliothèque des champs libres de Rennes a permis de donner la parole à des personnes migrantes à travers un récit. Un titre a été donné à ce récit, et les visiteurs pourront rencontrer les participants.

- **La médiathèque du grand Narbonne**¹¹ : Une charte d'action culturelle a été rédigée par l'équipe de la Médiathèque. Elle est un complément à la charte documentaire. C'est un document d'orientation générale qui est complété par des documents internes au service appelés « fiches d'actions » indiquant pour chaque animation ses objectifs, les moyens nécessaires et son évaluation.

¹⁰ RENNES METROPOLE, « Bibliothèque de Rennes Métropole », <<http://www.bibliotheque.leschampslibres.fr/>>, consulté le 29.03.2017.

¹¹ LE GRAND NARBONNE, « Charte de l'action culturelle du grand narbonne », 2014. En ligne: <mediatheques.legrandnarbonne.com/EXPLOITATION/.../basicfilesdownload.ashx?..>, consulté le 31.03.2017.



3. Axes de réflexion

Il faut noter l'importance du temps que j'ai passé à comprendre l'organisation des collections déjà remise en question lors de mon arrivée en stage, au détriment d'un travail plus approfondi avec la commission sur des propositions d'actions.

Toutefois, à l'issue des observations effectuées en lien avec la commission ainsi que mes recherches personnelles menées vers d'autres bibliothèques, j'ai pu dégager des axes de réflexion pour un meilleur redéploiement des collections au sein de la Bfm.

3.1. Politique d'acquisition, politique documentaire, acquisitions partagées

L'acquisition de documents est une des missions principales pour le bibliothécaire mais aussi une des plus difficile. Ce dernier à des contraintes réglementaires, financières et des obligations (neutralité, non-discrimination, égal service à tous).¹² La collection ne doit pas être le reflet de goût personnel mais doit être en adéquation avec le public et l'assentiment de la collectivité. C'est un acte exigeant, qui doit faire preuve de professionnalisme. C'est avant tout une réflexion collective et le choix des collections ne doit pas être intuitif mais relever de règles bibliothéconomiques. En référence à la charte de l'ABF, même s'il n'existe pas d'acquisition idéale, la politique d'acquisition devrait comporter 12 éléments¹³.

Bien que certaines actions soient déjà menées à la Bfm, c'est dans le cadre de la refonte du projet d'établissement, qu'il semblerait intéressant de reprendre quelques points fondamentaux pour établir une réelle politique d'acquisition.

Ces points pourraient être les suivants :

- Disposer d'un responsable des collections : Un coordinateur pourrait suivre les acquisitions, leurs évolutions et mener une évaluation, tout en repérant les outils utilisés.
- Mettre en commun les réflexions : Cela peut permettre de dégager des priorités et de donner des explications claires au public, ainsi qu'aux tutelles.
- Etudier régulièrement la nature des publics : compte tenu de l'évolution sociétale une réflexion et des bilans réguliers pourraient être exploités lors des décisions d'acquisition. Elles doivent se faire de façon raisonnée en fonction de l'actualité, du contexte local.
- Associer les partenaires à la réflexion (école, associations, services en charge des publics potentiels de la bibliothèque et considérer les usagers eux même comme des partenaires.¹⁴
- Chercher des complémentarités avec les bibliothèques du réseau et éviter les doublons involontaires entre les différents espaces. Cette attention existe déjà au sein

¹² ASSOCIATION DU CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES FRANCE, « Charte des bibliothèques », *art. cit.*, 1991.

¹³ FRANCE Association des Bibliothécaires de, « La politique d'acquisition en 12 points », *Association des Bibliothécaires de France*, <<http://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points>>, consulté le 29.03.2017.

¹⁴ MERCIER Sylvère, « Les bibliothèques participatives restent à inventer ! », *Bibliobsession*, 09.12.2008, <<http://www.bibliobsession.net/2008/12/09/les-bibliotheques-participatives-restent-a-inventer/>>, consulté le 29.03.2017.



de la Bfm mais pourrait être renforcée, et concerner tous les domaines de connaissances.

- Etablir une charte documentaire des réflexions menées destinée à informer les partenaires, le public et les tutelles. Pour Bertrand Calenge, ce document qu'il nomme « *charte des collections* » doit « *proposer les objectifs documentaires généraux, établir des principes de constitution des collections, en apportant un soin particulier aux usages privilégiés qui guideront les bibliothécaires* ». ¹⁵

La mise en œuvre de ces différents axes de travail nécessite bien évidemment du temps, de la maturation mais peut permettre une plus grande cohérence dans les acquisitions des collections.

3.2. Du désherbage à la braderie

Comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, le budget annuel alloué à la Bfm permet d'obtenir un nombre d'acquisitions conséquentes. Il en découle donc la nécessité de mener une politique régulière de désherbage des collections afin de pouvoir intégrer les nouveautés aux rayonnages.

Pour rappel, le désherbage consiste à retirer des rayons des documents considérés comme inadéquats en fonction d'un ensemble de critères d'élimination¹⁶, mais aussi en fonction de la politique de l'établissement. Cette action est nécessaire puisqu'elle permet de gagner de l'espace, d'équilibrer et de proposer des collections attractives et nouvelles pour la bibliothèque. Elle peut permettre ainsi à l'institution de justifier sa demande de budget auprès des tutelles en insistant sur l'importance de la fiabilité et de l'actualité des documents pour donner une bonne image de la bibliothèque. Elle permet aussi de partir d'un état des lieux clair et précis en termes de volumétrie et de collection à traiter.

Bien que cette tâche soit banale pour bon nombre d'agents, elle peut susciter des réticences. Cette action irrégulièrement pratiquée à la Bfm et différemment menée en fonction des pôles, nécessite sans doute la mise en place d'une politique de désherbage claire aux critères bien définis, à inclure dans la politique documentaire vue précédemment. Cela permettrait une harmonisation entre les pôles voire entre les différents sites et contribuerait ainsi à une nouvelle dynamique de travail pour les agents.

La régularité de cette action permettrait un allègement des rayons trop surchargés pour certains, et diminuerait le nombre de doublons.

Elle aurait également pour bénéfice de désenclaver les magasins de proximité. Ainsi, un nombre décroissant des collections entreposées dans les compactus permettrait une plus large place aux fonds patrimoniaux et rares qui eux ne sont pas soumis au désherbage. La question de ce qui doit être considéré comme patrimonial doit être éclaircie.

La réalisation d'une braderie organisée du 2 au 6 mai à la Bfm peut également être un moyen de donner suite aux travaux effectués par les agents en matière de désherbage, et peut ainsi éviter le pilon de certains documents. Cependant tous les ouvrages ne peuvent

¹⁵ RIVES Caroline, « Bertrand Calenge, Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'internet », *Bulletin des Bibliothèques de France* (3), 2009, p. 102.

¹⁶ GAUDET Françoise et LIEBER Claudine, « Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections », *Bulletin des Bibliothèques de France* (2), 2000, p. 150.



pas prétendre à cette distribution. Les ouvrages doivent être triés et orientés selon des critères de contenu et d'état physique.

Cette action pourrait se renouveler chaque année, et la localisation de celle-ci peut être un nouveau moyen de faire découvrir la Bfm.

3.3. Classification par centre d'intérêts et /ou départementalisation¹⁷.

Le nouveau plan de classement¹⁸ du rez-de-chaussée souhaité par Monsieur Barlier tend vers un partage documentaire/fiction. Il souhaite deux grands espaces distincts et lisibles pour le public qu'il nomme : le pôle imaginaire et le pôle documentaire.

Ce projet entraîne une réorganisation totale de la mise en espace, mais également la réalisation de nouvelles cotes.

Le classement selon la Dewey, bâti sur le système décimal est alors remis en cause et Il est intéressant d'envisager un classement par grandes thématiques et d'opérer à des regroupements significatifs. L'idée est que ce nouveau classement devienne évident pour le bibliothécaire comme pour le public. L'organisation encyclopédique jusque-là utilisée ne met pas l'utilisateur au centre des collections, c'est la raison pour laquelle il est intéressant d'organiser les collections selon les centres d'intérêts du public.

Des grands axes de classement pourraient être envisagés comme suit :

On pourrait dans l'espace imaginaire, situé au rez-de-chaussée de la Bfm, classer tout ce qui est en lien avec la littérature et les langues à savoir :

- La philosophie,
- Les langues et la linguistique,
- La poésie et le théâtre
- Les fictions romans, romans policiers, science-fiction.

L'espace documentaire quant à lui, au même niveau pourrait regrouper trois grands axes :

- La Société et les civilisations (histoire et géographie, sciences politiques, droit, éducation, enseignement, coutumes...)
- Les Sciences et techniques (informatique, psychologie, sciences de la nature, médecine...)
- Actualité et vie quotidienne (la maison, les jeux et loisirs, les sports, la politique, l'économie, les sports...).

Par la suite, il sera important de réfléchir à la constitution de cotes lisibles pour tous et qui auront pour objectif de faciliter le regroupement de documents traitant de sujets proches. Il est probable toutefois que la question des frontières entre certains documents se pose, notamment pour des contenus interdisciplinaires.

¹⁷ MAUGER Isabelle, *La départementalisation, nouvelle présentation des collections ou nouveau modèle de bibliothèque*, Mémoire d'étude DCB, Villeurbanne, Enssib, 2002.

¹⁸ CALENGE Bertrand (éd.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2009, pp. 32- 33.



Le plan de classement défini en centre-ville pourra être réutilisé dans les annexes, même s'il est toujours important de tenir compte de la spécificité de chacun des établissements, de leur public ainsi que de leurs contingences matérielles (architecture du bâtiment, volume des collections...)

3.4. La création d'une Bédéthèque

Comme nous l'avons évoqué précédemment, il semble important de mettre l'usager au centre des collections et l'idée de la création d'une bédéthèque correspond à cette volonté.

De plus, au regard du volume, de la qualité du fonds, et du nombre de prêts des Bandes dessinées, la création d'une bédéthèque semble pertinente. L'équipe devra toutefois débattre sur le volume qui sera proposé en libre accès et ce qui pourra être transféré en magasin (BD peu consultées, vieilles ?).

La mise en place d'un tel espace engendre de fait une nouvelle organisation pour toutes les autres collections. De plus, il convient de noter que le lecteur adulte de bandes dessinées peut aussi regarder les BD jeunesse et pour ce faire il sera plus facile pour lui de ne pas changer d'espace. Ce cheminement fonctionne aussi en sens inverse et les enfants sont plus curieux face à la bande dessinée qu'aux autres littératures. Il convient de dire qu'en BD les frontières entre la jeunesse et le tout public sont floues¹⁹ et la bédéthèque peut être un moyen de faire tomber cette séparation. Ainsi, différents points sont à étudier avant la réalisation de cet espace :

- les BD appartenant actuellement aux autres secteurs devront être retirées pour intégrer ce nouvel espace,
- les ouvrages critiques sur la BD, les revues ainsi que les BD en version originale pourront y être ajoutés,
- la classification des BD devra être traitée pour une meilleure compréhension du public. Trois grandes catégories pourraient être envisagées : enfant, adulte, et tout public.

La création d'une bédéthèque entraîne entièrement la réorganisation du pôle art.

- les fonds musicaux et cinématographiques pourront rester à proximité, mais leur nombre devra être réduit de façon significative en raison de l'obsolescence de plus en plus avérée de ces supports.
- les imprimés appartenant à ce pôle tels que les ouvrages d'arts plastiques, d'arts de la scène, beaux-arts devront être reclassés et la place de l'artothèque devra être redéfinie.

3.5. Une meilleure signalétique favorisant l'autonomie du public

Pour accompagner ces changements et cette réorganisation, une nouvelle signalétique doit être mise en place.

¹⁹ RANNOU Maël, *La bande dessinée en bibliothèque municipale : présenter, classer et valoriser un fonds*, Mémoire de Licence Professionnelle Métiers de l'édition, Paris, Université Paris Descartes, 2012. En ligne : <http://neuviemeart.citebd.org/IMG/pdf/Memoire_de_stage_MRannou.pdf>.



Selon Marielle de Miribel²⁰, « *La signalétique doit être vue sans être lue, elle doit être là où l'on s'attend à la trouver, et l'on ne doit ni la chercher ni la lire* »

Aujourd'hui dans de nombreuses bibliothèques, le nombre d'inscrits diminue. Parallèlement, des personnes viennent sans pour autant y être inscrit. Elles ont souvent besoin de temps différents : silence, formation, convivialité, découverte, et il est parfois difficile de concilier ces différentes pratiques dans le même établissement.

L'inscription est un point de départ du circuit du lecteur, mais pour que cet acte s'opère il est nécessaire d'avoir des outils de communication performant sur les collections de la médiathèque, les activités... Pour cela, la signalétique doit être parlante et doit avoir pour fonction de rentrer en relation avec l'utilisateur en facilitant son parcours.

Je listerai dans ce chapitre quelques propositions pouvant être étudiées à la Bfm, dans le cadre de cette nouvelle réorganisation :

- un fléchage visible (au sol ou sous la forme de panneaux) permettant une bonne orientation, en évitant les ruptures de signalétique. Il doit aussi tenir compte d'une évolution possible des espaces et des collections,
- différencier les lieux d'isolement, de groupe, de travail...et les nommer,
- l'utilisation de mots-images peut être un moyen d'ajouter de l'humour à certaines interdictions (portable, cigarette...), mais aussi pour identifier les collections,
- créer des zones chaudes et des zones froides, dont le principe, similaire aux librairies, est de placer les collections les plus demandées de telle manière que le public déambule dans la bibliothèque.

Bien évidemment, la signalétique devra tenir compte de l'architecture. Il faut la considérer comme un art et non comme une science exacte car ce qui semble intéressant dans une bibliothèque ne l'est pas forcément dans toutes. Il est à noter qu'elle représente souvent un coût important alors qu'elle est amenée à évoluer en fonction des réaménagements des espaces mais aussi de la diversification des collections. Elle doit être mûrement réfléchie, et traduite en langages visuels avant d'être mise en œuvre.

3.6. Valorisation des collections et animations

La Bfm identifiée comme pôle francophone a une identité forte à développer dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle je m'attacherai plus particulièrement dans cette partie à l'attractivité des fonds francophones situés actuellement dans le pôle littérature décrit à la partie 1.2 concernant les collections.

En premier lieu, l'objectif recherché est d'augmenter le taux de rotation de l'ensemble des collections et de réaliser entre les documents et l'utilisateur une véritable médiation.

L'animation est un des moyens qui permet une valorisation des collections. Elle fait partie intégrante des missions du bibliothécaire. Elle tend à augmenter le taux de fréquentation et à diversifier les publics au sein de la bibliothèque. Elle doit en effet permettre de faire connaître les collections, et montrer leur richesse. C'est également par l'animation que la bibliothèque devient un lieu convivial, de rencontres et d'échanges ouvert à tous. Elle lui donne une image

²⁰ BARRON Géraldine, « Marielle de Miribel, Accueillir les publics : comprendre et agir », *Bulletin des Bibliothèques de France* (6), 2009, pp. 103- 104.



dynamique au cœur de sa commune, et représente ainsi un élément fort pouvant faciliter des positionnements face aux organismes de tutelle. Ces enjeux imposent aux professionnels une grande vigilance quant à la programmation.

La Bfm centre-ville ainsi que son réseau organise déjà de nombreuses manifestations (exposition, concert, conférences...) qui permettent une valorisation des collections. Son partenariat avec diverses structures et associations lui permet d'avoir des temps forts au sein de toutes ses structures. Chaque projet est en principe effectué en fonction du public accueilli et de son quartier mais il existe aussi des projets communs. Tel a été le cas, cette année à la Bfm autour d'un auteur jeunesse (Thierry Dedieu) où chaque site a organisé une exposition des œuvres de ce dernier en faisant une sélection différente d'ouvrages.

Il est important de rappeler que l'ensemble de ces projets culturels doit s'articuler étroitement avec la politique documentaire mise en place. Les projets culturels menés doivent permettre de créer une identité propre à la Bfm, différentes de celle des autres partenaires culturels.

Il semble alors nécessaire de prendre le temps de se poser un certain nombre de questions avant de monter un projet culturel telles que :

- quelles collections mettre en valeur et pourquoi ?
- à quels publics propose-t-on certaines collections, pourquoi et comment ?
- quels partenaires peut-on solliciter pour ce projet ?
- quelle forme peut prendre l'action : événementielle, sous forme de cycle... ?

Puis, une phase de construction du projet permettra :

- de définir des objectifs précis,
- d'évaluer les coûts,
- de définir le périmètre de l'action, les rôles de chacun,
- de planifier les ressources nécessaires.

Enfin, un bilan devra être effectué avec les professionnels de la bibliothèque mais également avec les partenaires extérieurs. Il permettra d'évaluer les difficultés rencontrées, les points positifs, et d'effectuer des réajustements pour des actions à venir. La comptabilisation du nombre de visiteurs, des emprunts d'ouvrages pourront être entre autre, des indicateurs fiables pour cette évaluation.

Il semblerait intéressant que l'ensemble de ces réflexions et de ces actions puissent faire l'objet d'une charte de l'action culturelle (exemple de la charte de l'action culturelle du grand Narbonne)²¹ dont le but est de donner encore plus de sens, de cohérence, et de lisibilité.

Si nous reprenons l'exemple des ouvrages francophones de la Bfm, ces derniers mériteraient que l'on s'interroge plus particulièrement sur leur mise en valeur. Leur faible taux de rotation explique cette nécessité mais c'est plus particulièrement l'appellation même de la Bfm qui suppose une identité forte de cette dernière dans ce domaine.

Afin de valoriser et d'animer ces collections, un travail de collaboration étroit est à poursuivre avec les organisateurs du festival des Francophonies à Limoges, (qui a lieu chaque année fin septembre) mais de nouvelles coopérations sont à créer.

²¹ LE GRAND NARBONNE, « Charte de l'action culturelle du grand narbonne », *art. cit.*, 2014.



Il paraîtrait aussi intéressant de se rapprocher plus activement des actions de la Bibliothèque Nationale de France, particulièrement variées dans ce domaine. En effet, la Bnf continue de mener une politique d'acquisition riche pour offrir au public dans ses salles de lecture les collections les plus importantes publiées dans les pays francophones. D'autre part, l'espace francophone bien repéré, occupe une place primordiale dans ses manifestations et cela sur toute l'année (atelier du livre, rencontre avec un écrivain, colloque...). Elle entretient également des relations étroites avec les bibliothèques du monde francophone.

Ainsi, les collections et leurs agencements, les manifestations et le partenariat constituent une base indispensable pour déployer une politique cohérente de valorisation du patrimoine documentaire francophone et de diffusion de la langue française y compris sous forme numérique.

La mise en place de ces propositions nécessite bien évidemment un budget dédié à chaque action (hormis acquisitions et culture). Il aurait été intéressant d'estimer le coût d'une nouvelle signalétique, ainsi que celui de la création de la bédéthèque, mais le temps de mon étude ne me l'a pas permis.



Conclusion

Le redéploiement des collections, qui plus est dans une structure aussi grande que la Bfm, reste un chantier d'envergure. Son origine réside dans la volonté de répondre au mieux aux attentes du public, et de voir le taux de fréquentation et celui des emprunts augmenter.

Ce redéploiement s'inscrit dans le nouveau projet d'établissement de la Bfm et c'est donc dans ce cadre que j'ai eu à mener mon étude.

Mon action a consisté à effectuer un travail d'observation, à porter un regard extérieur et professionnel me permettant d'identifier les points forts et les limites de l'organisation actuelle. En lien avec la commission collection (déjà débutée lors de mon arrivée), j'ai pu lister un certain nombre d'éléments à traiter pour un meilleur redéploiement des fonds. Il est à noter que de cette action couramment évoquée dans le milieu des bibliothèques, résulte un ensemble de modifications d'ordre organisationnel, architectural, financier dont il faut tenir compte.

Les mises en place d'une politique documentaire, d'une charte de l'action culturelle me sont apparues entre autres, comme des pistes de travail intéressantes dans la réalisation de ce projet. Elles pourront d'une part améliorer la qualité du service et d'autre part clarifier et rendre plus lisible l'activité des bibliothécaires. De plus, ces outils permettront de justifier les demandes financières auprès des tutelles.

L'ensemble de ces propositions non exhaustives représente bien évidemment une réflexion en amont qui mériterait d'être approfondie, chaque point abordé pouvant faire individuellement l'objet d'un mémoire.

D'autres indicateurs, comme la prise en compte du taux de rotation qui permet d'évaluer l'adéquation de la collection aux demandes de la population, pourraient également faire l'objet d'une étude plus fouillée dans le cadre du projet d'établissement. On peut en effet s'interroger sur les faibles taux de rotation (tel est le cas pour le fonds francophone) et sur les moyens à mettre en place pour une valorisation des collections qu'ils représentent.

Alors, des questions se posent. Doit-on satisfaire la demande du public et ainsi introduire une démarche plus « clientéliste » ou l'amener voire l'éduquer vers d'autres connaissances ?

De manière générale, ce travail de recherche m'a permis d'aborder la bibliothèque dans sa globalité, et de repérer les liens à établir entre les différentes actions à mener. Les interactions entre les 10 commissions prévues par le Directeur en sont une illustration. La problématique de chacune doit engager le professionnel et l'amener à s'interroger sur ses pratiques. Bien que le travail mené pour l'instant, concerne plus particulièrement le centre-ville, il pourra être transposé aux autres sites, pour une plus grande unité, en tenant compte toutefois de la spécificité des publics.

J'ai pu également au cours de ce stage participer à de nombreuses missions quotidiennes (accueil de classe, ateliers périscolaires, animation crèche, et atelier musical sur l'heure du conte ...) et avoir des contacts réguliers avec le public dans le cadre des prêts et/ou des retours. J'ai pu ainsi mesurer à quel point la bibliothèque était un lieu social où la prise en compte du public doit être un des éléments essentiels dans la pratique professionnelle des bibliothécaires. De plus, la médiation à mener entre le public et les fonds sous toutes ses formes ouvrent d'autres questions dans le domaine de la formation des bibliothécaires dont le métier est en constante mutation. Mais de toute évidence, cette notion m'a rapprochée de mon



expérience antérieure d'éducatrice spécialisée pour laquelle des compétences dans le domaine de l'écoute, de la communication et de l'accueil sont également indispensables.



Références bibliographiques

ASSOCIATION DU CONSEIL SUPERIEUR DES BIBLIOTHEQUES FRANCE, « Charte des bibliothèques », Association des Bibliothécaires de France, 1991. En ligne: <<http://www.abf.asso.fr/6/46/190/ABF/charte-des-bibliotheques>>, consulté le 29.03.2017.

BARRON Géraldine, « Marielle de Miribel, Accueillir les publics : comprendre et agir », *Bulletin des Bibliothèques de France* (6), 2009, pp. 103-104.

BOURRUS Christine, « Une mise en scène de collections : la médiathèque du Val-d'Europe », *Bulletin des Bibliothèques de France* (4), 2008. En ligne: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0038-007>>, consulté le 29.03.2017.

CALENGE Bertrand (éd.), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2009.

DEPARTEMENT PYRENEES ATLANTIQUES, « Bibliothèque départementale des Pyrénées Atlantiques », <<http://bibliotheque.le64.fr/>>, consulté le 29.03.2017.

ENSSIB, « Collection », 2013, <<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/collection>>, consulté le 17.03.2017.

FRANCE Association des Bibliothécaires de, « La politique d'acquisition en 12 points », *Association des Bibliothécaires de France*, <<http://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points>>, consulté le 29.03.2017.

GAUDET Françoise et LIEBER Claudine, « Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections », *Bulletin des Bibliothèques de France* (2), 2000, p. 150.

LE GRAND NARBONNE, « Charte de l'action culturelle du grand narbonne », 2014. En ligne: <mediatheques.legrandnarbonne.com/EXPLOITATION/.../basicfilesdownload.ashx?..>, consulté le 31.03.2017.

MAUGER Isabelle, *La départementalisation, nouvelle présentation des collections ou nouveau modèle de bibliothèque ?*, Mémoire d'étude DCB, Villeurbanne, Enssib, 2002.

MERCIER Sylvère, « Les bibliothèques participatives restent à inventer ! », *Bibliobsession*, 09.12.2008, <<http://www.bibliobsession.net/2008/12/09/les-bibliotheques-participatives-restent-a-inventer/>>, consulté le 29.03.2017.

RANNOU Maël, *La bande dessinée en bibliothèque municipale : présenter, classer et valoriser un fonds*, Mémoire de Licence Professionnelle Métiers de l'édition, Paris, Université Paris Descartes, 2012. En ligne: <http://neuviemeart.citebd.org/IMG/pdf/Memoire_de_stage_MRannou.pdf>.

RENNES METROPOLE, « Bibliothèque de Rennes Métropole », <<http://www.bibliotheque.leschampslibres.fr/>>, consulté le 29.03.2017.

RIVES Caroline, « Bertrand Calenge, Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'internet », *Bulletin des Bibliothèques de France* (3), 2009, p. 102.

THORANGE Jens, « New trends in Scandinavian public libraries », in: *Bibliothèques publiques en Europe*, Paris, Cercle de la librairie, 1992.

VAL D'EUROPE AGGLOMERATION, « Médiathèque du Val d'Europe », <<http://mediatheques.valeurope-san.fr/>>, consulté le 29.03.2017.



VILLE DE LIMOGES, « Bibliothèque francophone multimédia de Limoges », <<http://www.bm-limoges.fr/>>, consulté le 18.03.2017.

VILLE D'ORLEANS, « Bibliothèques d'Orléans », <<http://www.bm-orleans.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION>>, consulté le 29.03.2017.



Annexes

Annexe 1. Budget annuel 2017	39
Annexe 2. Classification décimale Dewey (dernière édition 2005).....	41
Annexe 3. Feuille de route de la commission collection de la Bfm	42
Annexe 4. Correspondances Bmvr Orléans.....	43



Annexe 1. Budget annuel 2017

Poste de dépense		SMV GENÈVEVILLE															
		Canton centrale		1° Sécrétariat		1° Sécr. Littérature		1° Sécr. multimédia		1° Sécr. jeunesse		1° Sécr. art		1° Sécr. Lemoine		1° Sécr. francophonie	
		Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre	Affecté 2017	Neutre
1-ACQUISITIONS	Acquisition matériel			11 000,00	1 290,00	55 000,00	5 451,85	2 000,00	0,00	25 000,00	1 540,00	24 000,00	17 550,54	15 500,00	1 511,00	0,00	0,00
	Acquisition matériel			51 000,00	2 450,15												
	Acquisition matériel							40 000,00	4 942,50								
	Matériel (matériel informatique)													10 000,00	0,00		
	Matériel (matériel informatique)													15 500,00	0,00		
Sous total 1				122 000,00	10 740,15	55 000,00	5 451,85	42 000,00	4 942,50	25 000,00	1 540,00	24 000,00	17 550,54	30 000,00	1 511,00	0,00	0,00
2-Activité	Animation	35 550,00								14 150,00				5 500,00			
3- Equipement & Conservation	Matériel informatique	24 000,00	0,00														
	Impression papier, cartouches...	7 000,00	0,00														
	Impression	15 000,00	51,22														
	Impression pour impression, conservation	2 500,00	1 234,50											25 000,00	1 501,74		
	Sous total 3	58 000,00	1 285,72											30 000,00	1 501,74		
4- Prestations Maintenance	Prévisions matériel	5 200,00	2 755,97														
	Matériel	5 200,00	0,00														
	Matériel logiciel	4 200,00	0,00														
	Sous total 4	21 700,00	2 755,97														
5- Droits & redevances	Matériel informatique	300,00	0,00									5 700,00	0,00				
	Matériel	7 000,00	1 14,03														
	Matériel logiciel	5 000,00	7,14														
	Sous total 5	15 300,00	121,17									5 700,00	0,00				
6- Matériel	Matériel (matériel)	51 500,00															
7- Impression, com	Impression papier, mat	5 000,00	0,00														
	Matériel	0,00	0,00														
	Sous total 7	5 000,00	0,00														
TOTAL		18 175,00	4 223,96	122 000,00	10 740,15	55 000,00	5 451,85	42 000,00	4 942,50	42 150,00	1 540,00	29 700,00	17 550,54	30 500,00	1 702,74	0,00	0,00

Poste de dépense		ANNEXES										TOTAUX	
		Aurence		Beaubreuil		La Bastide		Landouge		Le Vignal			
		Alloué 2017	Réalisé	Alloué 2017	Réalisé	Alloué 2017	Réalisé	Alloué 2017	Réalisé	Alloué 2017	Réalisé		
1- ACQUISITIONS	Acquisitions œuvres	39 000,00	4 583,71	44 000,00	6 074,12	7 500,00	738,09	6 500,00	300,00	6 500,00	0,00	313 000,00	39 699,61
	Acquisitions presse											81 000,00	9 450,16
	Abonnements numériques											40 000,00	4 942,80
	Bibliophilie (dont reliure Fil du Livre)											10 000,00	0,00
												16 500,00	0,00
	Sous Total 1	39 000,00	4 583,71	44 000,00	6 074,12	7 500,00	738,09	6 500,00	300,00	6 500,00	0,00	460 500,00	54 092,57
2- Anim													
	Animations*	19 500,00		8 750,00		5 450,00		4 400,00		600,00		100 000,00	0,00
3- Equipement&Conservation	Reliure industrielle											24 000,00	0,00
	Impression logos, codes barres...											7 000,00	0,00
	Equipement											18 000,00	81,22
	Fournitures pour équipement et conservation											40 600,00	17 249,34
	Sous Total 3											89 600,00	17 330,56
4- Prestations Maintenance													
	Prestations services											8 200,00	2 786,97
	Maintenance											9 300,00	0,00
	Achat logiciel											4 200,00	0,00
	Sous Total 4											21 700,00	2 786,97
5- Droits & redevances													
	Côtitations Artothèque											6 000,00	0,00
	Sacem											7 000,00	114,03
	Ord Ménagères											9 000,00	7,14
	Sous Total 5											22 000,00	121,17
6- Matériel													
	Matériel (invest)											53 500,00	0,00
7- Impression, com													
	Impression cartes, sacs											6 000,00	0,00
	Affranchissement											0,00	0,00
	Sous Total 7											6 000,00	0,00
	TOTAUX	58 500,00	4 583,71	52 750,00	6 074,12	12 950,00	738,09	10 900,00	300,00	7 100,00	0,00	753 300,00	74 331,27



Annexe 2. Classification décimale Dewey (dernière édition 2005)

000 Généralités	100 Philosophie et psychologie
- 010 Bibliographie - 020 Bibliothéconomie et sciences de l'information - 030 Encyclopédies générales - 040 <i>Non attribué</i> - 050 Publications en série d'ordre général - 060 Organisations générales et muséologie - 070 Médias d'information, journalisme, édition - 080 Recueils généraux - 090 Manuscrits et livres rares	- 110 Métaphysique - 120 Théorie de la connaissance, causalité, genre humain - 130 Phénomènes paranormaux - 140 Écoles philosophiques particulières - 150 Psychologie - 160 Logique - 170 Morale - 180 Philosophie ancienne, médiévale, orientale - 190 Philosophie occidentale moderne
200 Religion	300 Sciences sociales
- 210 Philosophie et théorie de la religion - 220 Bible - 230 Christianisme Théologie chrétienne - 240 Théologie morale et spirituelle chrétiennes - 250 Églises locales et ordres religieux chrétiens - 260 Théologie chrétienne et société et ecclésiologie - 270 Histoire du christianisme et de l'Église - 280 Confessions et sectes chrétiennes - 290 Religions comparées et autres religions	- 310 Statistiques générales - 320 Science politique - 330 Économie politique - 340 Droit - 350 Administration publique et science militaire - 360 Problèmes et services sociaux; associations - 370 Éducation - 380 Commerce, communication, transports - 390 Coutumes, étiquette, folklore
400 Langues	500 Sciences naturelles et mathématiques
- 410 Linguistique - 420 Anglais et vieil anglais - 430 Langues germaniques Allemand - 440 Langues romanes Français - 450 Italien, roumain, rhéto-roman - 460 Espagnol et portugais - 470 Langues italiques Latin - 480 Langues helléniques Grec classique - 490 Autres langues	- 510 Mathématiques - 520 Astronomie et sciences connexes - 530 Physique - 540 Chimie et sciences connexes - 550 Sciences de la terre - 560 Paléontologie Paléozoologie - 570 Sciences de la vie Biologie - 580 Plantes - 590 Animaux
600 Technologie (Sciences appliquées)	700 Arts Beaux-arts et arts décoratifs
- 610 Sciences médicales Médecine - 620 Ingénierie et techniques connexes - 630 Agriculture - 640 Économie domestique et vie familiale - 650 Gestion et services auxiliaires - 660 Génie chimique - 670 Fabrication industrielle - 680 Fabrication de produits à usages particuliers - 690 Bâtiments	- 710 Urbanisme et art du paysage - 720 Architecture - 730 Arts plastiques Sculpture - 740 Dessin et arts décoratifs - 750 Peinture et peintures - 760 Arts graphiques Gravures - 770 Photographie et photographies - 780 Musique - 790 Loisirs et arts du spectacle
800 Littérature et techniques d'écriture	900 Géographie et histoire
- 810 Littérature américaine en anglais - 820 Littératures anglaise et du vieil anglais - 830 Littératures des langues germaniques - 840 Littératures des langues romanes - 850 Littératures italienne, roumaine, rhéto-romane - 860 Littératures espagnole et portugaise - 870 Littératures des langues italiques Littérature latine - 880 Littératures helléniques Littérature grecque classique - 890 Littératures des autres langues	- 910 Géographie et voyages - 920 Biographies, généalogie, emblèmes, insignes - 930 Histoire du monde antique jusque vers 499 - 940 Histoire générale de l'Europe - 950 Histoire générale de l'Asie Extrême-Orient - 960 Histoire générale de l'Afrique - 970 Histoire générale de l'Amérique du Nord - 980 Histoire générale de l'Amérique du Sud - 990 Histoire générale des autres aires géographiques



Annexe 3. Feuille de route de la commission collection de la Bfm

Mardi 3 août 2016

Florence CHARBONNEL
Marie Hélène ROBERT
Richard DURAND
Pascale ROME
Gilles RATIER
Adrien DEFARD
Françoise NICOLAS
Bruno LAVALLEE
Jean Marie ALLARD
Valérie LAVOLLE
Isabelle SOLEILHET
Nadine PESTOURIE

*Il est constitué ce jour, au sein de la BFM,
une commission 'collections' composée
d'agents de différents services.*

Commission COLLECTIONS

Cadrage général

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de service (2016-2018), l'objectif de la commission est de proposer, en intelligence avec la Direction, un plan de collection vertueux pour les 10 ans à venir. La commission s'efforcera de confirmer comme centrale la place du document en bibliothèque publique, et de s'affranchir des dogmes en composant une spécialisation des collections plus lisible, plus attrayante et plus évolutive, pour une population dont les codes d'accès s'éloignent de plus en plus des chemins de la bibliothèque « thésaurus ».

- Rebâtir le plan de classement général pour en proposer une interprétation à la fois intelligible pour le lecteur et cohérente pour le professionnel
- Articuler le nouveau plan de collections sur les notions de centres d'intérêt, de niveaux de lecture et de communautés d'usages
- Organiser une médiation documentaire spécifique à chaque espace
- Définir un plan de collection numérique viable, dans un contexte culturel consacrant un aménagement relatif des supports physiques

Première mission

[septembre-octobre 2016]

Préambule :

Nommer un responsable de commission, qui animera le groupe pendant toute la durée de son exercice, organisera la méthode et synthétisera les propositions, dans l'interface avec la Direction de la BFM. Dès la première séance, fixer collectivement les bases d'une méthode de travail pour la commission (réunions, synthèses, veille, évaluations...)

- Coucher par écrit le plan de classement en vigueur dans chaque bibliothèque du réseau et en dresser un examen critique.
- A partir d'une veille sur les BMVR et les bibliothèques publiques étrangères, présenter 5 schémas documentaires pertinents qui pourraient inspirer notre refonte des collections.

Annexe 4. Correspondances Bmvr Orléans

Correspondance du 11/03/2017

Bonjour,

Suite au message que vous avez envoyé à Mme Beauquier, vous trouverez dans le corps de votre mail les réponses à vos questions.

N'hésitez pas à me solliciter si vous avez besoin de précisions supplémentaires.

Bien cordialement,

Aurélie GRENIER

Politique documentaire

Médiathèques d'Orléans

Orléans Métropole – Mairie d'Orléans

02-38-65-45-33

www.bm-orleans.fr

De : Laurence Roche [mailto:laurence.roche@etu.unilim.fr]

Envoyé : mercredi 1 mars 2017 16:12

À : BEAUQUIER Evelyne

Objet : demande d'information concernant vos collections

Bonjour Madame,

Suite à notre échange téléphonique de ce jour, et pour compléter mon travail sur le thème des collections, j'aurais souhaité avoir quelques informations concernant votre politique de classement des collections :

- Utilisez vous la Dewey? **[GRENIER Aurélie]** oui, avec quelques adaptations maison (cotes lettrées pour le fonds emploi formation (EF), un petit G devant la cote pour les guides de voyage, etc)
- Si classement par thèmes quels sont-ils ? **[GRENIER Aurélie]** Sur le réseau la plupart des bibliothèques ont un classement classiques, avec une Dewey « linéaire ». Cependant la Médiathèque Maurice Genevoix a développé un classement par pôles, qui se combine avec la Dewey. Je vous joins à ce message les pôles et ce qu'ils regroupent.
- Comment s'organise la répartition géographique de vos collections? **[GRENIER Aurélie]** A la médiathèque les collections sont réparties sur plusieurs étages : rdc livres pour adultes, 1^{er} étage presse pour adultes et fonds local empruntable, 2^{ème} étage usuels et fonds local de conservation, 3^{ème} étage documents tous supports jeunesse, 4^{ème} étage CD et DVD adultes.
- quels critères pensez- vous utiles pour une meilleure lisibilité des collections par le public? **[GRENIER Aurélie]** Plusieurs propositions possibles : une signalétique claire et efficace, des présentations thématiques, des rayonnages aérés, la réactivité par rapport à l'actualité, la prise en compte et la valorisation des suggestions des usagers, le lien fait entre les collections et l'action culturelle de la médiathèque voire de la Ville, la médiation personnalisée lors du renseignement, les acquisitions concertées en équipe, la coconstruction avec les usagers, la présence sur les réseaux sociaux... Les pistes sont nombreuses !
- possédez- vous un fond patrimoine et comment est-il classé? **[GRENIER Aurélie]** Concernant le fonds ancien je laisserai ma collègue Sarah de Bogui, en charge du patrimoine (en copie de ce mail) vous répondre.

Je vous remercie par avance.

Bien cordialement.

Laurence Roche

RE: demande d'information concernant vos collections

Correspondance du 15/03/2017

DE BOGUI Sarah <sarah.debogui@orleans-metropole.fr>

mer. 15/03, 13:02 GRENIER Aurélie <aurelie.grenier@orleans-metropole.fr>; Laurence Roche
Bonjour,

Vous trouverez mes réponses ci-dessous concernant le fonds patrimonial.

Possédez-vous un fonds patrimoine et comment est-il classé? Oui la médiathèque possède un fonds patrimonial particulièrement riche qui lui vaut en partie son statut de bibliothèque municipale classée. Vous en trouverez un descriptif ici : http://www.bm-orleans.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=ermp_patrimoine.xml#collections.

Concernant le classement en voici un résumé :

- un fonds classé selon le système dit « des libraires » avec cinq classes de A à E avec sous-classement par formats (petit, moyen, grand)
- « nouveau fonds ancien » avec un classement par siècles : XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e. avec sous-classement par formats (petit, moyen, grand)
- un fonds de manuscrits par ordre numérique, avec sous-classement par formats (petit, moyen, grand)
- un fonds semi-patrimonial, avec une cote P héritée du système de cotation des collections courantes (dont ce fonds est issu)

Cordialement,

Sarah DE BOGUI

Responsable du fonds ancien, local et de la conservation

Médiathèque d'Orléans – Service Patrimoine

Direction de la Culture

Orléans Métropole – Mairie d'Orléans

02-38-68-45-49

Veuillez noter ma nouvelle adresse : sarah.debogui@orleans-metropole.fr



Redéployer les collections_x000b_dans le cadre d'un nouveau projet de service

Le redéploiement des collections de la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges s'inscrit dans le cadre du nouveau projet d'établissement, en lien avec l'arrivée d'un nouveau directeur en mai 2016.

L'objectif général est de rendre les collections plus attrayantes et lisibles pour le public. Cette étude porte sur l'analyse des collections du centre-ville tant sur leurs organisations spatiales que sur leurs classements. Un état des lieux est effectué et les observations menées permettent de repérer un certain nombre d'incohérences : classement peu compréhensible pour le public, domaines de connaissance proche répartis sur plusieurs espaces ...

Des axes de réflexion sont alors proposés pour améliorer la lisibilité et valoriser les collections tels que la mise en place d'une politique documentaire, d'une charte culturelle...

Mots-clés : projet d'établissement, collection, redéploiement des collections, valorisation des collections

Reorganization of the collections in part of library project

The reorganization of the collections of Francophone Multimedia library of Limoges (Bfm) is part of a new library project in conjunction with the arrival of a new director in May 2016. The main objective is to make the collections more attractive and accessible.

This study offers an analysis of the collections of the Bfm focusing on their spatial organization and cataloging. An evaluation of the current situation and subsequent observations reveal several discrepancies: indexation hardly understandable for the public, related subjects scattered in various locations...

Potential solutions are suggested to enhance the collections and improve their legibility: implementation of a library policy, setting up of a cultural charter.

Keywords: library project, collections, reorganization of the collections, collections added value

